

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 16 décembre 2021, à 12 h 05, via Teams.

Sont présents :

- M. Bruno Marchand, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président (*à partir du point 4DG)1*)
- Mme Marie-Josée Asselin, conseillère à la Ville de Québec
- M. Pierre-Luc Lachance, conseiller à la Ville de Québec
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Sont également présentes :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative
- Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2021-119

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Ajout du point 4DG) 6 – Ressources humaines – Pour discussion

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2021

Résolution n° E-2021-120

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines - Appel de candidatures pour un poste de chef d'équipe aux communications

Résolution n° E-2021-121

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste régulier de chef d'équipe aux communications.

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021
Responsable : Direction générale – Ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Appel de candidatures pour un poste de conseiller(ère) en aménagement du territoire et environnement – poste contractuel 5 ans

Résolution n° E-2021-122

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste contractuel 5 ans de conseiller(ère) en aménagement du territoire et environnement (professionnel classe 4), en vue de l'embauche d'une ressource de niveau sénior devant impérativement avoir une riche expérience en urbanisme local.

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021
Responsable : Direction générale – Ressources humaines

Adoptée à l'unanimité

Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Renouvellement d'adhésion

Résolution n° E-2021-123

- Renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à la Fédération québécoise des municipalités et assumer les frais relatifs à cette adhésion, pour l'année 2022, au coût de 6 048,20 \$ (taxes incluses).

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021
Certificat trésorerie : CT-2021-40
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Fin du contrat de cartographie des milieux humides potentiels pour 15 bassins versants sur le territoire de la CMQuébec

Résolution n° E-2021-124

- Prendre acte de la résiliation du contrat octroyé à AECOM pour la réalisation de la cartographie des milieux humides potentiels pour 15 bassins versants sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), tel qu'accordé le 17 juin 2021, et autoriser le paiement afférent.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la CMQuébec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Réaménagement de certains espaces de travail à la CMQuébec

Résolution n° E-2021-125

- Octroyer un contrat à EMBLM Mobilier de bureau (MAB Profil inc.) pour le réaménagement de certains espaces de travail dans les locaux de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), au montant de 20 497,71 \$ (taxes incluses), le tout conformément à la soumission datée du 8 décembre 2021.
- Autoriser la direction générale de la CMQuébec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021
Certificat trésorerie : CT-2021-41
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Pour discussion

Les membres présents discutent d'un dossier touchant les ressources humaines.

Calendrier des séances du comité exécutif pour l'année 2022

Résolution n° E-2021-126

- Prendre acte du calendrier des séances du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'année 2022.

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021

Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Avis sur le Projet de règlement n° 188-21 de la MRC de Charlevoix modifiant le schéma d'aménagement révisé (modification du périmètre d'urbanisation à L'Isle-aux-Coudres)

Résolution n° E-2021-127

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :
 - Que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées au projet de règlement n°188-21 adopté par la MRC de Charlevoix intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement dans le but de réduire une zone de réserve dans le périmètre d'urbanisation de Saint-Bernard-sur-Mer (L'Isle-aux-Coudres), de modifier des dispositions relatives aux bâtiments industriels et de modifier d'autres dispositions » ne portent atteinte à aucune des stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement;
 - Que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de Charlevoix dans la mesure où celui-ci porte sur des objets similaires.
- Transmettre à la ministre du MAMH copie du présent rapport décisionnel et de l'annexe l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Zones inondables – Achat d'un ordinateur de calcul

Résolution n° E-2021-128

- Autoriser l'acquisition d'un ordinateur de calcul auprès de la firme Extreme PC, au montant de 9 746,17 \$ (taxes incluses), le tout en conformité avec la soumission datée du 25 novembre 2021.

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021

Certificat trésorerie : CT-2021-42

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale - Résiliation d'une entente (Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale)

Résolution n° E-2021-129

- Dans le cadre des Alliances pour la solidarité - région de la Capitale-Nationale, autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec, qui agit comme mandataire et fiduciaire, à signer l'addenda de résiliation avec le Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale découlant du soutien financier octroyé pour les années 2021-2023.

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021
Responsable : Développement social

Adoptée à l'unanimité

Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale - Signature d'ententes (nouvelles initiatives locales)

Résolution n° E-2021-130

- Dans le cadre des Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale, autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), qui agit comme mandataire et fiduciaire, à signer une entente avec le Centre MGR Marcoux découlant du soutien financier octroyé pour l'année 2021-2022, dans le cadre du Fonds québécois des initiatives sociales (FQIS).
- Dans le cadre des Alliances pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale, autoriser la directrice générale et trésorière de la CMQuébec, qui agit comme mandataire et fiduciaire, à signer un addenda avec la Maison Marie-Frédéric relatif au prolongement d'un an de la période de réalisation de l'initiative et l'octroi d'un soutien financier supplémentaire, découlant du soutien financier octroyé pour l'année 2022-2023, dans le cadre du FQIS.

Référence : Rapport décisionnel du 16 décembre 2021
Responsable : Développement social

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2021-131

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 7 décembre 2021, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1^{er} octobre au 30 novembre 2021 (périodes 10 et 11).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQuébec pour la période du 1^{er} octobre au 30 novembre 2021.

Référence : Bordereau de dépenses du 16 décembre 2021
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

- A) 2021-10-27 – Procès-verbal de correction
- B) 2021-12-08 – Renouvellement location photocopieurs

PROCÈS-VERBAL

- 5 -

Les résolutions E-2021-119 à E-2021-131, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) BRUNO MARCHAND
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE